



Ecole Bretonne d'herboristerie

Ty Boul'Ouarn

29410 PLOUNEOUR MENEZ

Tel : 02.98.78.96.91

capsante29@orange.fr

DESCRIPTIF DE FORMATION - ECOLE BRETONNE D'HERBORISTERIE

Nature des travaux demandés aux stagiaires et temps estimé pour les réaliser

Le programme de formation correspond à 1200 heures de travail effectuées à distance (983 heures) et en présentiel à Plounéour Ménez (147 heures) sur deux années.

Matières enseignées sur les deux années et volumes horaires correspondants

En enseignement à distance (total 983 heures)

- Agronomie : 30 heures
- Anatomie : 100 heures
- Biochimie : 60 heures
- Botanique : 200 heures
- Chimie générale et organique : 60 heures
- Ecologie : 20 heures
- Gestion, aménagement, commerce : 12 heures
- Herboristerie pratique, nutrition: 150 heures
- Histoire de l'herboristerie : 20 heures
- Microbiologie : 12 heures
- Monographies : 159 heures
- Pharmacognosie : 150 heures
- Récolte et séchage : 10 heures

En enseignement en présentiel (147 heures)

Sept regroupements de plusieurs jours sont organisés sur les deux années. Les cours sont directement dispensés par l'équipe de formateurs (journées de 7 heures), des sorties botaniques sont proposées aux élèves ainsi que des visites chez des professionnels et des travaux pratiques.

En stage en entreprise (70 heures)

Il s'agit d'un stage de découverte d'une durée de 70 heures (soit 10 jours). Il est à effectuer en cours de formation dans le cadre de structures ayant un rapport étroit avec la plante (herboristeries, pharmacies, magasins biologiques et diététiques, producteurs de plantes, etc.). Il consiste en la découverte d'un métier, des aspects de la pratique de l'herboristerie, du fonctionnement d'une structure. Il donne lieu à un rapport de stage de 15-20 pages.

Nature des travaux demandés aux stagiaires et temps estimé pour les réaliser

Examens à distance

Les élèves doivent renvoyer, chaque mois, des exercices de contrôle qu'ils effectuent à distance. Les exercices sont mis en ligne tous les 15 du mois et sont à renvoyer avant le 30 du mois suivant. Le temps nécessaire pour effectuer ces travaux est estimé à 7% du temps de formation à distance.

Examens en présentiel

Ils correspondent à 18 heures sur les deux années (inclues dans les 147 heures de formation en présentiel), soit deux sessions d'examens de passage (passage en première année, et validation de la formation).

Ils se déclinent en examens rédactionnels, en QCM et en mises en situation (reconnaissance de plantes). Chaque session d'examen dure trois heures. Sont mises en place certaines préparations aux examens (journées complémentaires de révision et de remise à niveau en présence des professeurs concernés).

Les matières évaluées en présentiel sont : la botanique, la biochimie, la pharmacognosie, l'herboristerie pratique et la nutrition. Chaque épreuve reçoit une note sur 20. La moyenne du contrôle en présentiel compte pour 2/3 de la note finale.

Stage et rapport de stage (voir ci-dessus)

Les élèves effectuent un stage en entreprise d'une durée de 70 heures dans le secteur des plantes. Un rapport de stage de 15-20 pages doit être remis avant le mois de mai de la deuxième année. Le rapport de stage doit porter sur : la présentation de l'entreprise d'accueil, d'une activité particulière ou d'un poste, la présentation de la place de l'herboristerie dans le fonctionnement d'une structure et des aspects économiques de la structure.

Herbier

Les élèves doivent également réaliser un herbier comportant 40 plantes (25 plantes médicinales faisant partie des plantes autorisées, et 15 plantes présentées autour d'un thème (exemple : plantes tinctoriales, comestibles, toxiques, etc.)). Trois heures y sont consacrées en présentiel. L'herbier doit être restitué au cours de la deuxième année de formation avant le mois de mai.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance pédagogique

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister les bénéficiaires de la formation :

Isabelle CHAILLOU

Productrice de plantes médicinales et phytologue herboriste

Cathy CLOAREC

Infirmière DE et phytologue herboriste

Thierry DESMARRÉS

Animateur nature et phytologue herboriste

Aurore COLLIU

Phytologue herboriste et DNSEP

Marie-Jo FOURES

Infirmière DE, Puéricultrice DE, Conseillère de santé en nutrition et phytothérapie (faculté de médecine Paris XIII)

Ecole Bretonne d'herboristerie

Florence LE BRUN

Infirmière DE, DU de phytothérapie aromathérapie Paris XIII, Phytologue herboriste

Yves LE GALL

Maîtrise de biologie végétale, DEA d'agronomie (Université de Rennes)

François MALCOSTE

Professeur de Chimie, DU Phytothérapie aromathérapie Paris XIII

Isabelle CONSEIL

Ingénieur en agriculture

Monitrice en formation alternée

Lydie CORRIN

Ingénieur chimiste

Hélène MOAL

DU de phytothérapie aromathérapie Paris XIII, Phytologue herboriste, Ingénieur en agro-alimentaire

Philippe MUNIER

Jardinier paysagiste, spécialisé en agro-écologie

Vincent VIDELOT

Phytologue herboriste certifié ARH Paris

Cécile BOUREL

Phytologue herboriste

Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté

Une plateforme d'échanges a été mise en place sur Internet. Chaque élève y accède personnellement avec un code et un mot de passe individuels. Les cours sont déposés au fur et à mesure (tous les 15 du mois) sur cette plateforme. Un forum élèves / formateurs est à disposition des stagiaires tout au long de la formation, lesquels peuvent poser des questions par thématiques aux formateurs concernés. Les réponses sont données dans un délai de 15 jours et accessibles à l'ensemble des élèves de la promotion.

La plateforme permet également l'envoi des devoirs effectués à distance et le retour des devoirs corrigés (les élèves disposent d'un délai de 40 jours pour déposer leur devoir).

Périodes et lieux mis à disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées d'assister les stagiaires

Outre le forum disponible sur Internet, des périodes d'échanges sont organisées entre les stagiaires et les formateurs lors des regroupements à Plounéour Ménez.

Autres moyens mis à disposition :

- Salles de cours et salles de travaux pratiques en partenariat avec le collège de Plounéour Ménez, la Mairie, etc.
- Jardins pédagogiques : partenariat avec l'Abbaye du Relecq, et avec Monsieur Malgorn producteur de Plounéour Ménez ;
- Réseaux de professionnels producteurs de plantes aromatiques et médicinales à Plounéour Ménez et dans les environs : Flore d'Arrée : deux producteurs en GIE à Plounéour Ménez, Isabelle Chaillou à Guiclan, Naturacelt...
- Gestion administrative des dossiers par deux salariées de Cap Santé.



Ecole Bretonne d'herboristerie

Tarif

Financement personnel : 3400 € les deux ans (soit 1700 euros par an)

Financement entreprise ou formation continue : 4200 euros les deux ans (soit 2100 euros l'année).

Inscription

- Adhésion à l'association : 30 euros pour les deux ans à envoyer avec le bulletin d'inscription
- Frais de dossier : 40 euros à envoyer avec le formulaire d'inscription, non remboursables.
- Arrhes à verser par le stagiaire : chèque de 510 euros à envoyer avec le formulaire d'inscription (sans lequel l'inscription ne sera pas confirmée), remboursables jusqu'à un mois suivant la signature de la convention de formation en cas de désistement.
- Echelonnement des paiements sur les deux ans. (prélèvements).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Aurélie (Coordinatrice Cap Santé) ou Laurence (Secrétaire) au 02.98.78.96.91 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.